

<p>Département du Territoire de Belfort</p> <p>Communauté de communes des Vosges du sud</p>	<p><b>Délibération n° 022-2026</b> <b>Compte Administratif</b></p> <p>Séance du 10 mars 2026</p>	<p>Nombre de conseillers en exercice ..... 42</p> <p>Nombre de conseillers présents ..... 31</p> <p>Nombre de conseiller absents ..... 11</p> <p>Dont suppléés ..... 0</p> <p>Dont représentés ..... 4</p>
---	--	--

Le conseil communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Didier VALLVERDU, Vice-président, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2025 dressé par Monsieur Jean Luc ANDERHUEBER, Président de la Communauté de communes, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, Monsieur ANDERHUEBER ayant quitté la salle,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Votes Pour : 34  
Contre : 00  
Abstention : 01

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits <sup>(1)</sup>	Recettes ou excédents <sup>(1)</sup>	Dépenses ou déficits <sup>(1)</sup>	Recettes ou excédents <sup>(1)</sup>	Dépenses ou déficits <sup>(1)</sup>	Recettes ou excédents <sup>(1)</sup>
<b>COMPTE ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF</b>						
Résultats reportés.....		5 346,23		107 705,78	0,00	113 052,01
Opérations de l'exercice.....	2 277,17	1 740,70	81 416,77	102 701,09	83 693,94	104 441,79
<b>TOTAUX</b>	<b>2 277,17</b>	<b>7 086,93</b>	<b>81 416,77</b>	<b>210 406,87</b>	<b>83 693,94</b>	<b>217 493,80</b>
Résultats de clôture.....		4 809,76		128 990,10	0,00	133 799,86
Restes à réaliser.....						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>0,00</b>	<b>4 809,76</b>	<b>0,00</b>	<b>128 990,10</b>	<b>0,00</b>	<b>133 799,86</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>4 809,76</b>		<b>128 990,10</b>		<b>133 799,86</b>

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

Ont signé au registre des délibérations :

L. AFFHOLDER, J-L. ANDERHUEBER, O. BAZIN, R. BEGUE, J-P. BRINGARD, L. BROS-ZELLER, C. CANAL, M-J. CHASSIGNET, J. CHIPAUX, C. CODDET, A. DOYEN, A. FENDELEUR, J. GROSCLAUDE, P. GUIGON, E. HOTZ, J-M. HUGARD, M. JACQUEY, P. LACREUSE, M. LEGUILLON, P. MIESCH, A. NAWROT, V. ORLAT-BELOT, E. OTERNAUD, E. PARROT, A-S. PEUREUX-DEMANGELLE, J-L. SALORT, G. TRAVERS, D. VALLVERDU, P-C. VILQUIN-CUENIN, E. WEISS, A. ZIEGLER

Pour expédition conforme,  
Le Président,

Jean-Luc ANDERHUEBER



Le secrétaire de séance,

Eric PARROT

(1) Les "dépenses" et les "recettes" doivent être inscrites sur les lignes "opérations de l'exercice" et "restes à réaliser".  
Les "déficits" et les "excédents" doivent être inscrits sur les lignes "résultats reportés", "résultats de clôture" et "résultats définitifs".